

CHAUDIÈRE BOIS

+ 30 %

C'est l'augmentation de la consommation de bois dans le bâtiment entre 2015 et 2030

Recommandations

- Mettre en avant le bois-énergie comme vecteur de décarbonation et de croissance économique en substitution des énergies fossiles importées
- Poursuivre les mesures d'accompagnement des filières concernées (gestion de la ressource bois et équipementiers) afin d'adapter leur dimensionnement et leur structuration aux enjeux de la transition énergétique

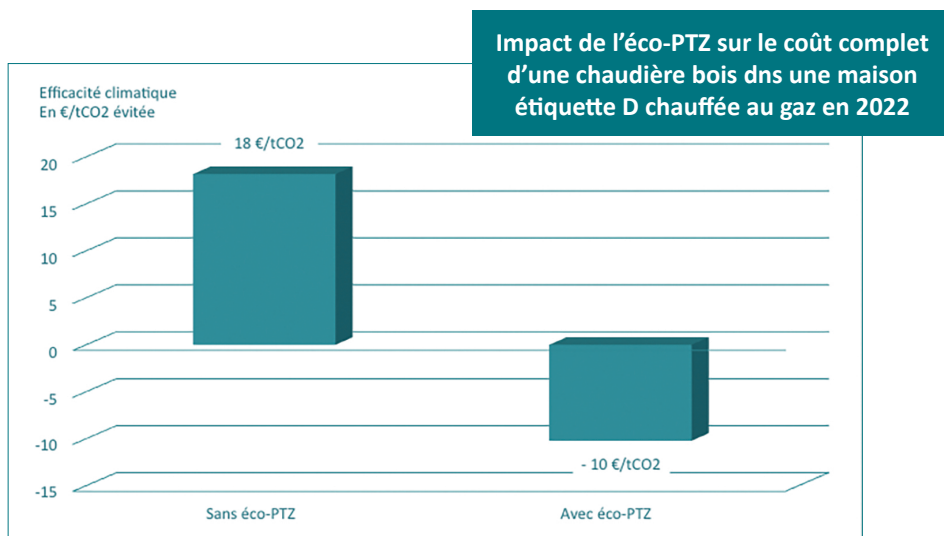
Quels atouts pour la chaudière bois ?

Le chauffage au bois connaît actuellement un essor important. Cette dynamique est liée aux nombreux avantages qui sont liés à cet équipement, au premier rang desquels on trouve le faible prix du combustible : le bois est l'énergie la moins chère du marché¹. En outre, les rendements des technologies disponibles sont proches de 90 %, ce qui conduit à une rentabilisation rapide des installations. Les chaudières bois sont également performantes en termes de qualité de l'air.

Par ailleurs, les émissions de CO₂ associées à la combustion du bois sont considérées comme nulles, puisque cette énergie entre dans la catégorie des biocombustibles². Le développement du bois-énergie passe également par une utilisation structurée et

équilibrée de la biomasse forestière. La bonne utilisation de la ressource peut conduire à une forte valeur ajoutée et à la création d'emplois dans le secteur. Si le bois est valorisé de façon constructive, cela contribuera de plus à une réduction du déficit commercial de la France, pour lequel le principal responsable est l'import de ressources fossiles.

Au total, l'utilisation du bois-énergie se positionne donc comme un levier incontournable de la transition énergétique pour la croissance verte.



1. SOeS Pégase, Prix des énergies pour un ménage, 2016

2. ADEME, Base carbone, 2014

Les leviers de déploiement de la chaudière bois

La contribution climat énergie est un outil très efficace pour la promotion du bois de chauffage. L'évolution à la hausse de cette contribution, qui augmente le prix des énergies fossiles, est un vecteur important de l'amélioration de la compétitivité du bois.

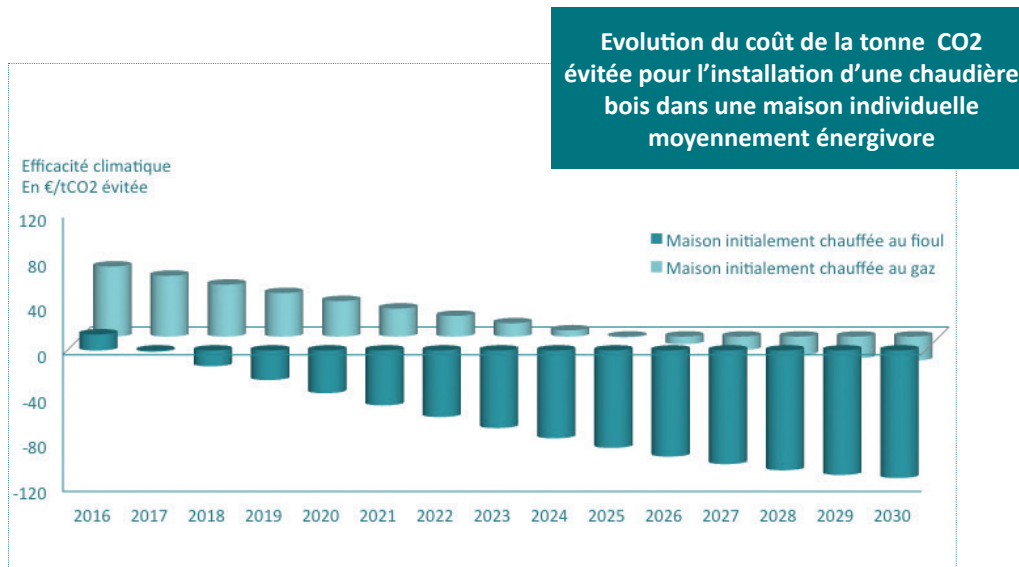
En complément, d'autres autres outils de financement, tels que le crédit d'impôt transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro, permettent de soutenir les chaudières bois et incitent les particuliers à franchir le pas de l'investissement dans cette technologie.

Par ailleurs, le succès du bois-énergie est conditionné par le bon développement des filières professionnelles concernées en France. Dans le cas contraire, c'est à la fois le prix des équipements et celui de la ressource qui augmenteraient.

Les chaudières bois dans l'étude de l'UFE

L'installation d'un million de chaudières bois entre 2015 et 2030 permet d'économiser 5 MtCO₂. Cela implique une forte évolution de la capacité de filière des installateurs en 15 ans.

Ces chaudières sont principalement installées en substitution du fioul, surtout en début de période. Elles viennent également en substitution des chaudières gaz dans les logements énergivores, en particulier vers 2030, lorsque le prix du gaz est renchéri par la contribution climat énergie.



Le modèle intègre également dans son analyse les appareils de chauffage au bois indépendants (tels que les poêles à bois). Ces équipements n'ont pas vocation

à couvrir la totalité des besoins de chauffage d'un logement, mais offrent de bonnes performances en complément avec d'autres énergies.

Question Bonus

Peut-on couper des arbres au nom de la lutte pour le climat ?

Cela dépend. Si la combustion du bois émet du CO₂, la croissance par photosynthèse des nouveaux arbres permet de le séquestrer. Si les arbres coupés sont replantés, alors les émissions de CO₂ liées à la combustion du bois sont compensées. Selon l'ADEME, on peut donc couper des arbres au nom de la lutte pour le climat dans le cas d'une gestion durable des forêts.